

Auvergne-Rhône-Alpes, Ain
Arbent
en Montagne

pont ferroviaire (voie ferrée Andelot - La Cluse)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA01000432
Date de l'enquête initiale : 2004
Date(s) de rédaction : 2006
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale la voie ferrée Andelot - La Cluse
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : pont
Précision sur la dénomination : pont ferroviaire

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : 2006, A, 37

Historique

Ce pont est l'oeuvre de l'entreprise des frères Jean-Eugène et Auguste-Adolphe Jousse, demeurant au Collet-de-Dèze (Lozère), adjudicataires du troisième lot de travaux du tronçon Saint-Claude - Oyonnax qui, s'étendant de Dortan à Oyonnax, a été défini par les ingénieurs des Ponts et Chaussées Emile Monnet et Picquenot [Paul ?]. Il est construit entre le 6 février 1882, date de la décision ministérielle approuvant le projet d'exécution du lot, et le 31 décembre 1886, date de sa réception provisoire (la réception définitive aura lieu le 31 décembre suivant). Du fait de son faible dégagement par rapport à la paroi, la moitié de ses arches est bouchée et il est considéré comme un mur de soutènement par la SNCF (et porté comme tel dans ses documents).

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle

Dates : 1886 (daté par source, daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Emile Monnet (ingénieur civil, attribution par source, attribution par travaux historiques), Jean-Eugène Jousse (entrepreneur, attribution par travaux historiques, attribution par source), Auguste-Adolphe Jousse (entrepreneur, attribution par source, attribution par travaux historiques)

Description

Long de 38 m (du PK 099.981 au PK 100.019), le pont comporte deux arches côté montagne et quatre côté vallée : il tient donc autant du mur à arcades que du pont. Il est réalisé en pierre de taille calcaire, à bossages rustiques, et les arches sont voûtées en berceau plein-cintre. Il supporte la voie unique, en pente ascendante (25 mm / m). Ses garde-corps métalliques se composent de travées formées de sept motifs ovales barlongs juxtaposés, et s'achèvent à chaque extrémité par un potelet octogonal en fonte.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, pierre de taille, bossage ; métal
Couvrements : voûte en berceau plein-cintre

Typologies et état de conservation

Typologies : pont en arc

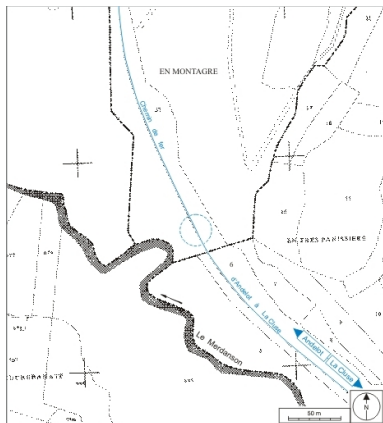
Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public de l'État

Liens web

- Voir le dossier initial numérisé : <https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/gtrudov/IA01000432/index.htm>

Illustrations



Plan-masse et de situation. Extrait
du plan cadastral informatisé,
2006, section A, échelle 1:2000.
Dess. André Céréza
IVR43_20070100038NUDA



Vue d'ensemble, depuis le
côté La Cluse (sud-est).
Phot. Yves Sancey
IVR43_20050100044XA



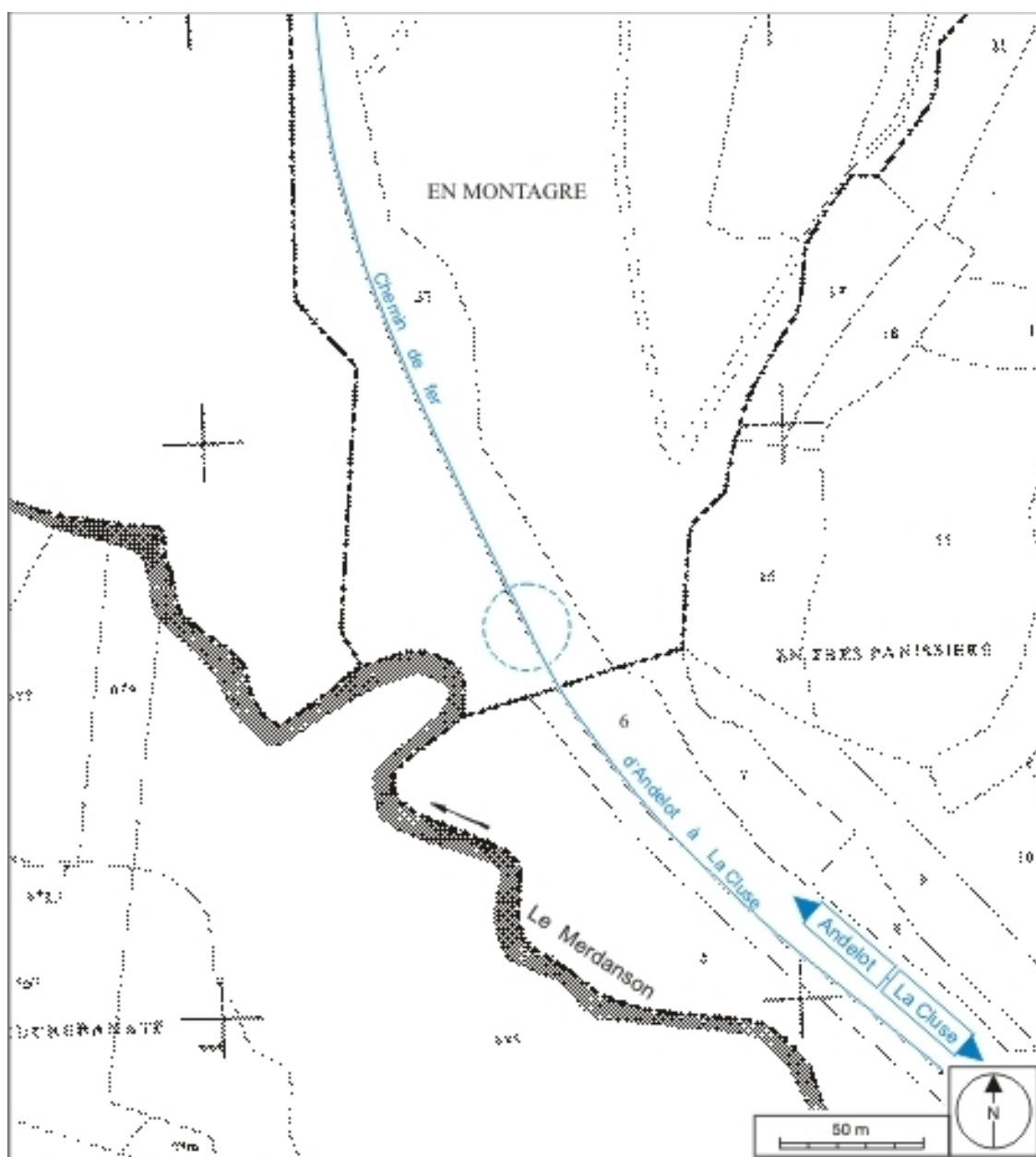
Elévation côté montagne.
Phot. Yves Sancey
IVR43_20050100045X

Dossiers liés

Est partie constituante de : section Saint-Claude - La Cluse de la voie ferrée Andelot - La Cluse (IA00141267)

Auteur(s) du dossier : Laurent Poupard

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Plan-masse et de situation. Extrait du plan cadastral informatisé, 2006, section A, échelle 1:2000.

IVR43_20070100038NUDA

Auteur de l'illustration : André Céréza

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble, depuis le côté La Cluse (sud-est).

IVR43_20050100044XA

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2005

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation côté montagne.

IVR43_20050100045X

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2005

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation